



LIVRET D'ACCUEIL



Ecole Maternelle du Sentier

24 bis Avenue du Sentier

69 390 MILLERY



04 78 46 31 06

mail: ce.0692778v@ac-lyon.fr

Bienvenue à vous et à vos enfants !

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école maternelle.

Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie. Après ce premier contact avec l'école, cette brochure vous permettra de la découvrir sous ses différents aspects. Elle vous aidera à préparer cette rentrée. Notre souci est de répondre aux questions que vous pouvez vous poser quant au fonctionnement de l'école et à la vie de votre enfant en maternelle. Nous vous invitons à prendre le temps de lire ces informations. Cela vous permettra d'appréhender la rentrée de votre enfant avec sérénité.



* **A quoi sert l'école maternelle ? :**

– A l'école maternelle, les enfants vont progressivement se socialiser, puis, se scolariser. Il leur sera donné l'occasion d'épanouir et d'accroître leurs potentialités. Ce sera aussi là où, le cas échéant, l'on dépiste et où l'on traite de manière précoce les petits problèmes des uns ou des autres. L'école maternelle est la première étape du système scolaire français. L'école n'est pas une garderie. Durant les trois ans ; il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, logiques, artistiques, ... Il développera ainsi sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie de groupe. Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

* **Les cinq domaines d'apprentissages de l'école maternelle :**

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée.

Explorer le monde

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques.

* **Qui s'occupe de mon enfant à l'école ? :**

– En classe, les enfants sont encadrés par un enseignant qui a la responsabilité des enfants, des apprentissages et du déroulement des activités de la journée. Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), chargée de veiller à l'hygiène des enfants et des locaux, seconde également l'enseignant lors de la préparation matérielle, l'organisation et l'encadrement des activités pédagogiques. Les ATSEM participent pleinement à la vie de l'école et leur rôle est très important.

– Une EVS (Emploi Vie Scolaire) peut être présente également dans les classes

pour aider les enfants porteurs d'un handicap.

*** Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :**

- Section des petits : enfants nés en 2013
- Section des moyens : enfants nés en 2012
- Section des grands : enfants nés en 2011



*** Quels lieux votre enfant fréquente-t-il à l'école ? :**

- La CLASSE constitue le lieu de vie et d'apprentissage principal.
- La SALLE DE JEU sert aux activités de motricité le matin et est utilisée par les Grands l'après-midi pour différentes activités.
- Les COUCHETTES sont utilisées par les Petits et les Moyens pour la sieste de l'après-midi.
- Les VESTIAIRES sont installés dans le couloir et sont propices à l'apprentissage de l'AUTONOMIE
- La COUR est le lieu de récréation sous la surveillance vigilante et effective des enseignants.

Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :

- Il faut que les relations des parents avec l'école permettent, d'expliquer, de dire, de se découvrir mutuellement, de se connaître.
- L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une **bonne fréquentation** souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant en vue d'une bonne scolarité à l'école élémentaire.
- Nous organisons **un temps de repos obligatoire pour les petits et les moyens** qui s'avère bénéfique pour les enfants. Les enfants qui ne dorment pas se reposent un moment avant de réaliser une activité. Pour la sieste, votre enfant peut se munir de son doudou. La tétine physiologique est acceptée uniquement au moment de la sieste (si elle est indispensable au sommeil de l'enfant). Par mesure d'hygiène, nous vous demandons de fournir une petite boîte marquée au nom de l'enfant pour ranger sa tétine.
- **Mon enfant ne peut-il venir à l'école que le matin ?** la question ne peut se poser que pour la section des petits. Il est parfois préférable pour certains, surtout les premiers temps, de limiter le temps de présence dans la journée, d'autant plus que l'enfant se repose mieux à la maison. Pour l'après-midi, une intégration progressive peut donc se faire tout au long de l'année. L'enseignant vous conseillera en fonction des facultés d'adaptation de votre enfant. Cependant, il peut-être accueilli à l'école toute la journée.

- **Un moment d'adaptation est prévue fin juin** pour les futurs élèves de petite section. Une réunion parents-enseignants aura lieu au mois de septembre.

- Vous allez aider votre enfant dans cette nouvelle étape de sa vie en parlant de l'école avec lui, des personnes qu'il y rencontre, de ce qu'il y fait, en préparant avec lui ses affaires, en lui apprenant à les reconnaître, en encourageant votre enfant dans ses progrès : être autonome pour s'habiller, manger, communiquer, ranger, ...

Comment êtes-vous informé de la vie de l'école ? :

Les enseignants utilisent différents moyens pour vous contacter

- Affichage à l'entrée de la classe.
- Affichage dans le hall d'entrée.
- Cahier de liaison entre l'école et les familles que vous devez signer avant de le rapporter.

Comment êtes-vous informé de ce que fait votre enfant ? :

Un cahier de suivi de l'enfant est établi en février et en juin. Y sont consignés les résultats et les appréciations.

Le classeur ou le cahier de travaux vous est transmis à chaque vacance scolaire. Vous pouvez le consulter avec votre enfant et y noter les activités réalisées par votre enfant pendant les vacances.

Vous pouvez rencontrer l'enseignant sur rendez-vous pour plus de renseignements.

Votre enfant pleure tous les matins pour vous quitter. Est-il malheureux à l'école ? :

En début d'année ces pleurs sont normaux, votre enfant découvrant un monde nouveau et c'est à ce moment-là qu'il vit souvent sa première grande séparation. Sachez que souvent ces pleurs ne durent que le temps de votre présence : il faut donc savoir écourter ce moment ...

Au fur et à mesure qu'il prendra ses repères dans la classe, la séparation se fera plus facilement.

Que faire en cas d'absence de votre enfant ? :

Il faut dans tous les cas prévenir l'école, en précisant la durée et le motif de l'absence. En cas de maladie épidémique, il est important de pouvoir aviser les autres familles. Les absences ne peuvent être qu'exceptionnelles. L'inscription à l'école suppose de votre part un engagement à une fréquentation régulière.



Maladie, médicaments, sécurité ? :

Un enfant malade doit pouvoir bénéficier d'un véritable repos que l'école ne peut lui proposer, il ne doit pas venir à l'école ainsi. Il est donc indispensable de prévoir un autre mode de garde pour ces moments-là. Les enfants souffrant de pathologies seront accueillis sur la base d'un PAI (projet d'Accueil Individualisé) signé par la famille, l'école et le service santé scolaire. Dans ce cas et seulement dans ce cas, les médicaments nécessaires pourront être administrés. Il est donc fondamental de signaler à la directrice toute maladie chronique.

Pour des raisons de sécurité, le port de bijoux n'est pas autorisé.

Comment remédier aux « petits accidents » ? :

Conformément à la législation, nous n'accueillons à l'école que les enfants ayant acquis la propreté. Cependant, le rythme de l'école, la fatigue peuvent entraîner quelques oublis occasionnels. En cas d'accident, l'école dispose de vêtements de rechange qu'il faudra retourner, lavés, à l'école.



A quelles occasions les parents sont-ils admis dans l'école ? :

A l'exception des périodes de limitations des accès pour des raisons de sécurité, vous entrez tous les jours dans l'école, ou même, surtout en petite section dans la classe de votre enfant. Vous ne pouvez vous attarder dans la classe ni dans la cour. Vous viendrez aussi à l'occasion de réunions d'informations ou de fêtes ou pour participer avec accord de l'enseignant, à l'encadrement d'activités.

Pouvez-vous participer à la vie de l'école ? :

Oui, bien sûr en encadrant les sorties, en aidant ponctuellement les enseignants qui feront appel à vous pour différentes interventions.

Vous pourrez faire partie de l'association des parents d'élèves : l'Ecole vivante ou siéger au conseil d'école en tant que représentant élu des parents d'élèves.

Qu'est-ce que le conseil d'école ? :

Le conseil d'école réunit au minimum trois fois par an (chaque trimestre) l'équipe éducative (enseignants, ATSEM, EVS), les parents élus et des représentants de la municipalité. Nous y discutons des problèmes de l'école, des dispositions à prendre, de la planification des actions pédagogiques, des travaux à réaliser, ...

Qu'est-ce que la coopérative scolaire ? :

La coopérative scolaire (l'association du sentier) peut financer une partie des projets des classes. Vous serez invités à adhérer à cette association en y participant financièrement. Pour enrichir le vécu et la pratique scolaire de votre enfant, la participation s'élève à 17 Euros. A titre d'exemple, la coopérative peut prendre en charge l'achat de jeux, des abonnements, des projets de classes et participe financièrement aux sorties pédagogiques.

Qu'est-ce que l'association des parents d'élèves ? :

L'Ecole Vivante est une association de parents bénévoles partenaire des écoles publiques maternelle et élémentaire de Millery. Différentes manifestations sont organisées (vide grenier, course de VTT, ...) afin de récolter des fonds pour permettre la réalisation des projets de classe, le financement d'une partie des sorties scolaires, ...



L'assurance scolaire :

L'assurance scolaire n'est pas obligatoire sauf pour les sorties hors temps scolaire. Merci de nous transmettre dès la rentrée une attestation d'assurance couvrant les risques « Responsabilité Civile » et « Individuelle Accident » pour l'année scolaire en cours.

Votre enfant perd toujours ses affaires :

A l'école maternelle, on apprend à devenir autonome : mettez des **vêtements pratiques** à vos enfants (pas de salopette, bretelle, ceinture, chaussures à lacets ...). Que de vêtements perdus ! Rien ne ressemble plus à un bonnet rouge qu'un autre bonnet rouge (ou autre ...), c'est pour cela qu'il faut absolument **marquer tous les vêtements de votre**

enfant.

Nous demandons en début d'année **une paire de chaussons pour chaque enfant** par mesure d'hygiène et de confort, merci aussi de les marquer au prénom de votre enfant.

Est-ce que votre enfant peut fêter son anniversaire à l'école ? :

Bien entendu. Cependant pour des questions d'organisation, chaque enseignant détermine un moment où seront fêtés les anniversaires. Ces goûters d'anniversaire remplaceront le goûter du matin.

Que peut manger mon enfant pour le goûter ? :

Les enseignants aménagent, le matin seulement, un temps où les enfants peuvent goûter. Cette petite pause dans la matinée représente pour les enfants un moment convivial et rassurant. Il est de plus un support à de nombreux apprentissages.

Nous avons mis en place des goûters collectifs. Chaque jour une famille apporte le goûter pour l'ensemble des enfants de la classe en fonction du thème du jour. **Veillez nous signaler tout problème d'allergie alimentaire.**

Une fiche d'inscription est proposée à l'entrée de chaque classe.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
Fruits crus, cuits, transformés.	Laitage.	Fruits crus, cuits, transformés.	Fruits crus, cuits, transformés.	Salé.
Pommes, bananes, poires, clémentines, ..., fruits secs, compotes, ...	Yaourt nature, aux fruits, petit suisse, pain et fromage, ...	Pommes, bananes, poires, clémentines, ..., fruits secs, compotes, ...	Pommes, bananes, poires, clémentines, ..., fruits secs, compotes, ...	Pain, fromage, jambon, beurre, ...

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Les enseignants peuvent proposer à certains enfants et avec votre accord des activités pédagogiques complémentaires de 7h50 à 8h20 ou de 15h30 à 16h00 selon les enseignants. L'école a le souci permanent de faire progresser chaque élève.

Renseignements pratiques.

Les jours de fréquentation de l'école :

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

Les horaires :

- Le matin : Les portes de l'école sont ouvertes de **8h20 à 8h30**. Chaque enfant est accompagné par un adulte jusqu'à sa classe. L'accueil des enfants se fait dans les classes. Les enfants entrent dans la classe chaussés aux pieds. Nous vous demandons de confier votre enfant à un adulte de la classe. Les enfants doivent être **au plus tard à 8h30 dans leur classe**, un accueil échelonné étant aménagé. La porte de l'école est fermée à 8h35. N'attendez pas le dernier moment pour emmener votre enfant afin qu'il puisse participer aux activités d'accueil. La sortie s'effectue à **11h20**.
- L'après-midi : Les enfants sont accueillis de **13h05 à 13h15**. L'accueil des enfants se fait également dans les classes, même organisation que pour le matin. La porte de l'école est fermée à 13h20. La sortie s'effectue à **15h20**.

En résumé :

	Périscolaire	Matinée de Classe	Pause Méridienne	Après-midi de Classe	Accueil TAP*	TAP	Sortie TAP	Périscolaire
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	7h20- 8h20	8h20- 11h30	11h30- 13h05	13h05- 15h30	15h30- 15h45	15h45- 16h45	16h45- 17h00	17h00- 18h30
Mercredi	7h20- 8h20	8h20- 11h30						

* TAP : Temps d'Activités Périscolaires : ces temps d'activités ne sont pas obligatoires contrairement aux temps scolaires.

Pourquoi devez-vous respecter les horaires ? :

Le respect des horaires s'imposent pour quatre raisons :

- RAISON DE SECURITE, pour limiter les allées et venues dans l'école, les portes doivent être fermées à clé.

- _ RAISON PEDAGOGIQUE, pour éviter que l'enfant en retard manque tout ou une partie de la présentation du travail de la journée.
- RAISON SOCIALE, pour créer plus facilement des liens avec les autres enfants.
- RAISON CIVIQUE, le règlement adopté en commun (par le conseil d'école) doit être respecté.

Le service de restauration scolaire : les inscriptions se font auprès de la mairie selon les instructions municipales (www.mairiemillery.fr). Les enfants peuvent être accueillis au restaurant scolaire à partir de 3 ans révolus à condition qu'ils soient suffisamment autonomes pour prendre leur repas.

Garderie périscolaire : les inscriptions s'effectuent également auprès de la mairie. Cette garderie est ouverte à tous les enfants de 3 ans révolus.

- accueil du matin: de 7h20 à l'entrée en classe,
- l'après-midi : de la fin des TAP jusqu'à 18h 30.

TAP (Temps d'Activités périscolaires) : les inscriptions se font également à la mairie.

L e personnel du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (R.A.S.E.D)

Tél : 04.72.24.38.10 (Ecole Pasteur Grigny)

Mme Bony, psychologue scolaire

L'Inspection de la circonscription de Givors.

Tél : 04/78/07/21/97 (15 rue Jean-Marie Imbert 69700 Givors)

Monsieur BESSIERES, Inspecteur de l'Education Nationale.

A la rentrée, nous changeons de circonscription pour rejoindre la circonscription de Mornant Sud. COORDONNEES ???? DEMANDER a l'IEN

Calendrier vacances scolaires 2016-2017

Le personnel de l'école

* Les enseignants :

Barbara DORNBERGER Directrice	Valérie DUCHENE	Christelle LAMY	Jean-Michel FOUQUE

Christelle et Barbara sont déchargées un jour par semaine et un mercredi matin sur quatre. Elles sont alors remplacées par un enseignant nommé par l'Inspection Académique du Rhône.

* Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) accompagnent les enseignants au quotidien dans les classes :

Sabrina GONON travaille avec Barbara	Elga DEL PINO travaille avec Valérie	Caroline DEVAY travaille avec Christelle	Marie-José SANCHEZ travaille avec Jean-Michel

* Les EVS (Emploi Vie Scolaire) accompagnent les enfants porteurs d'un handicap :

Anne-Marie SOLER

Nous sommes parfois amenés, au vu des effectifs, à faire des classes à double section. Une pédagogie adaptée permet à chacun de suivre la scolarité à son rythme.

Votre enfant est-il prêt à vivre à l'école ?

*Je suis capable de
quitter
maman ou papa
sans pleurs.*

*Je suis propre, je
sais demander pour
aller aux toilettes.*

*Je commence à
faire des choses
tout seul.*

*Je réponds ou je
viens quand
j'entends mon prénom.*

*J'accepte de
prêter mes joues.*

*Je suis capable
de jouer avec les
autres enfants.*

*Je suis capable d'attendre un peu avant
d'obtenir quelque chose.*

UNE RENTREE SANS ANGOISSE



L'entrée en maternelle : une étape importante qui se prépare bien avant la rentrée,

*Tout d'abord, dans les semaines qui précèdent la rentrée, il est très important de positiver l'école auprès de votre enfant. Lui décrire comme un lieu de vie où il découvrira beaucoup de choses, où il sera avec d'autres enfants, où il va chanter, s'amuser, dessiner, apprendre, ... Bref, tout mettre en œuvre pour lui montrer que vous êtes heureux pour lui. Le jour de la rentrée, avant de quitter la maison, bien lui expliquer comment cela va se passer : vous allez l'accompagner, puis le remettre à sa maîtresse ou son maître, que vous l'embrasserez bien fort et que vous partirez pour le laisser avec ses nouveaux camarades. Pensez bien à lui dire que vous viendrez le chercher.

*Accompagnez votre enfant le premier jour : c'est indispensable. Montrez-vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui. Soyez naturel(le).

*Vous êtes ému(e), ne le montrez pas. Rassurez-le, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher, sans oublier le bisou.

*Laissez-le apporter son objet familier (doudou), ce n'est pas ridicule : c'est le lien rassurant avec la maison. En classe, nous disposons d'un casier pour les doudous dans lequel votre enfant pourra déposer le sien.

* Il ne vous dit rien sur l'école : normal, c'est son jardin secret. Il vous en parlera peut-être plus tard....

*Respectez l'heure de la sortie, bien des larmes seront ainsi évitées.

* Respectez aussi l'heure de l'entrée : votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement des coins jeux.



* Un bobo, une dispute... Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école, c'est aussi l'école de la vie.

* Un doute, un problème, un besoin... parlez-en à l'enseignant, votre enfant y sera sensible.

Pour lui, l'entrée en maternelle est une véritable aventure :

aidez-le à ce qu'elle soit l'une des plus belles de sa vie.

Devenir élève, c'est :

Etablir des relations avec les autres.

Jouer, donner, recevoir, partager, échanger, aider, écouter le maître, écouter les copains, parler, communiquer.

Respecter les règles de vie comme les horaires, le rangement...accepter les consignes et les contraintes de la vie en groupe.

Créer des habitudes collectives

Préparer des fêtes : Noël, carnaval, goûter, anniversaires... participer à la vie de la classe...

Construire des projets communs

Créer des habitudes, s'habiller seul, se

déplacer dans l'école, savoir choisir, ranger, savoir aller jusqu'au bout de l'activité.

Devenir autonome

Sa personnalité

Jusqu'à l'entrée en maternelle, l'enfant vit dans un espace familial, bien protégé. Se présente à lui UN NOUVEAU MONDE : il va devoir s'y intégrer, apprendre à vivre en société. Enfin et surtout, il s'habitue à se passer de vous.

Son désir de DECOUVRIR domine et pour le satisfaire, il n'hésitera pas à passer vos interdits : c'est une phase NORMALE D'OPPOSITION. Le « NON », il sait l'employer et le proclamera de plus en plus.

Il devient aussi CURIEUX, vous harcelant de « POURQUOI ? ». Evitez-les « parce que ! » mais répondez-lui toujours la vérité avec des mots justes et simples.

Son imagination se développe et l'APPARENT MENSONGE aussi. Ne le punissez pas mais parlez-en avec lui, avec l'enseignant.

Enfin, à cet âge, RESPECTONS ce que fait l'enfant, il n'en sortira que grandi !

Devenir élève, c'est : s'approprier le langage

A l'école maternelle, tout est prétexte au développement et à l'enrichissement du langage.



- ▶ L'habillage
- ▶ Le passage aux toilettes.
- ▶ La collation.
- ▶ La récréation.
- ▶ Les coins aménagés de la classe.

*Construire
des projets
communs*

Chanter, réciter,
jouer avec sa voix
(chuchoter, crier, ...)
écouter et
comprendre une
histoire, prendre la
parole, poser des
questions, s'exprimer
pour se faire
comprendre.

*Activités
d'expression
orale*

Chants,
Comptines,
Contes,
Lecture d'images,
Marionnettes,
Jeux d'écoute,



Son langage : quelques points de repères.

De 6 mois à 4 ans :

▶ Bébés imitent des sons et des intonations.

Quand on lui parle, il répond par des vocalises. Montrez à votre bébé que vous le comprenez.

▶ Bébés disent leurs premiers mots « maman, papa ».

Il comprend des phrases courtes, réagit à son prénom. Il comprend bien plus de mots qu'il n'en utilise.

▶ Il s'exprime par phrases de 2 mots : « papa parti ».

Il se nomme par son prénom, dit « moi », « toi ». Il comprend des phrases plus compliquées comme « donne un gâteau à maman ». Il commence à reproduire des chansons enfantines.

▶ L'enfant emploie le « je » pour parler de lui-même.

Il écoute et comprend de petites histoires. Il chante.

L'enfant s'exprime par phrases complètes.

Devenir élève, c'est : connaître et utiliser son corps

AGIR AVEC SON CORPS

- Prendre des risques : sauter, glisser, grimper, escalader, enjamber, rouler, ramper, ...
- Etre habile de ses mains : prendre, lancer, attraper, modeler, déchirer, découper, dessiner, écrire, manipuler, ...
- S'exprimer avec son corps : mimer, danser, ...



LE CONNAITRE

- Etre capable d'en nommer les différentes parties.
- Comparer le sien à celui des autres.
- Le situer dans l'espace.



LE REPRESENTER

Cette représentation évolue avec l'âge : à partir du gribouillage (2 ans) et en passant par le bonhomme têtard, le bonhomme fil de fer, le bonhomme tronc, votre enfant représentera un bonhomme complet vers 6 ans.



Il veut grandir :

Entre 2 et 5 ans :

Dès qu'il commence à marcher, l'enfant évolue dans un monde d'adultes.

Très tôt, il imite les scènes de la vie qui l'entoure et progressivement prend conscience des habitudes et des règles :

- ▶ La propreté diurne et nocturne.
- ▶ La toilette, l'habillage, le repas.
- ▶ La reconnaissance, la description d'un trajet.

Il s'interroge sur le pourquoi des choses et exerce son jugement :

- ▶ Les phénomènes physiques (soleil, lune, ...).
- ▶ Le déroulement du temps.
- ▶ Il connaît son nom, son âge.

Il s'exprime graphiquement :

- ▶ Du gribouillage au dessin figuratif, le personnage est son thème favori.
- ▶ Ses expériences lui permettent de choisir sa main dominante.

Il est capable de **respecter des consignes**. Il est prêt à devenir un être socialisé.

Pour devenir élève, il faut apprendre et s'exercer.

L'école maternelle n'est pas une garderie !



C'est un lieu d'éducation et d'acquisitions. Plusieurs domaines d'activité sont proposés à l'enfant pour répondre à son appétit d'apprendre.

- Des **activités physiques** pour ...
 - s'épanouir et prendre de l'assurance.
 - faire connaissance avec son corps.
- Des **activités d'expressions orales et écrites** pour ...
 - communiquer avec les autres enfants et l'adulte.
 - Enrichir le vocabulaire, découvrir l'écrit.
- Des **activités artistiques et esthétiques** pour ...
 - développer l'imagination créatrice,
 - écouter, observer, comparer, juger, critiquer.
- Des **activités scientifiques et techniques** pour ...
 - explorer, découvrir, fabriquer,
 - mesurer, trier, classer, développer l'esprit logique.



Trop jeune pour lire ?

Tout petit, rien ne lui échappe : ni vos paroles, ni vos gestes. Il en est de même pour l'écrit qui l'entoure.

Il entend : « Qu'est-ce qui est écrit sur la notice ? ... Regarde l'heure du film sur le programme ! ». Il voit que certains imprimés ont de l'importance pour vous. Parfois même, il est concerné : « Tiens, une lettre de mamie ! ». Et quand, sur vos genoux, il tourne trop vite les pages de votre revue, vous lui dites : « Attends, je lis ! ».

Selon son caractère, son intérêt, l'enfant peut faire beaucoup de choses en liaison avec la lecture. Il aime vos catalogues, il en tourne les pages, les déchire, ... Le soir, il réclame une histoire, celle de son livre préféré.

Plus tard, il devine certains mots sur les emballages, sur les affiches de la rue.

L'enfant apprend à lire dans un monde où on lit, pour peu qu'on lui montre, qu'on l'encourage et qu'on l'aide. Pour bien apprendre à lire, il faut savoir à quoi ça sert. Dans la vie de tous les jours, on utilise beaucoup d'écrits : journaux, factures, notices, catalogues, annuaires, prospectus, sans compter l'apport des ordinateurs. En vous voyant lire, en faisant avec vous, l'enfant comprendra très tôt à quoi ils servent et pourquoi les adultes lisent.

Santé : quelques conseils.

HYGIENE

L'enfant doit apprendre à aimer son corps, le soigner pour accéder au bien-être.

- prendre une douche ou un bain,
 - se brosser les dents : après les repas et surtout avant le coucher,
 - éviter les sucreries,
 - se laver régulièrement les mains, (beaucoup de maladies peuvent se transmettre ainsi), couper les ongles.
- apprendre à se moucher

Les poux aiment aussi l'école: merci de surveiller régulièrement les cheveux de votre enfant et de signaler l'apparition de lentes ou de poux à l'enseignant.

ALIMENTATION

- Le petit déjeuner, trop souvent négligé, est indispensable (influence sur les activités).Il se compose de produits laitiers, céréales ou pain, fruits et de matière grasse. Votre enfant n'arrive pas avec un biscuit ou un biberon à la main dans la classe le matin...

SOMMEIL

Le coucher doit être un moment privilégié, surtout chez le jeune enfant.

- Plus l'enfant est jeune, plus les besoins de sommeil sont importants (entre 3 et 5 ans, un enfant dort 12 heures)
- Coucher tôt et à heure fixe son enfant en sachant limiter les écrans (ordinateur, télévision...)
- Aménager des moments calmes (30 minutes) avant le sommeil : lecture d'un livre, petits câlins...
- Ne pas oublier la sieste après le déjeuner : entre 1h30 et 2h.



VUE, AUDITION, LANGAGE...

Le dépistage est réalisé lors du bilan en petite section. En cas de doute, il faut prendre un avis spécialisé. De même, en présence de troubles persistants du langage, pensez à contrôler l'audition.

Evènements et festivités.

Parents d'élève, nous avons besoin de vous pour faire vivre l'école.

Les informations sont affichées dans le hall de l'école, à l'entrée des classes ou vous sont transmises par le biais du cahier de liaison.

En octobre : élections des représentants des parents d'élèves.

Décembre : Venue du Père-Noël et goûter de Noël, un spectacle est proposé aux enfants à l'école.

Janvier / Février : porte ouverte semaine de la maternelle, présentation de notre chorale.

Printemps : Carnaval, défilé dans les rues du village.

Mai/juin :

- Une sortie scolaire à la journée.
- Pour les sections de grands, une préparation à l'entrée au C.P. à l'école Myl'Fleurs afin de connaître les enseignants, les locaux.



Juin :

- La fête des écoles : kermesse le troisième samedi de juin
- Le spectacle de l'école maternelle : un vendredi de juin en fin d'après-midi.

Toute l'année et selon les classes, nous avons besoin de parents pour nous accompagner :

Accompagnement aux sorties et spectacles
Participations à des projets de classe.
Piscine pour les élèves de grande section

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous ferons notre possible pour que cette année scolaire soit une réussite pour votre enfant. Nous restons à votre écoute pour toute demande d'informations complémentaires.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et bien sûr une excellente rentrée !!!